



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Site internet Mafrance.app
Question au Gouvernement n° 1213

Texte de la question

SITE INTERNET MAFRANCE.APP

Mme la présidente . La parole est à Mme Sabrina Sebaihi.

Mme Sabrina Sebaihi . Monsieur le ministre de l'intérieur, je vous ai alerté il y a plusieurs jours concernant le site Mafrance.app, qui cartographie les mosquées, les quartiers populaires, les populations musulmanes, réelles ou supposées, et les centres pour migrants. Ce site, qui parle de « remigration », de « défrancisation », de « grand remplacement », invite les internautes à chercher « la mosquée la plus proche », le « centre de migrants le plus proche ». Il va même plus loin, puisqu'il cartographie le pourcentage de prénoms musulmans ou arabo-musulmans. Ce n'est ni de l'information ni de la statistique ; c'est du fichage.

Ce site superpose délibérément islam, immigration et danger. Il transforme la religion musulmane en facteur de risque, désigne l'autre – noir, arabe, asiatique – comme un danger – celui du grand remplacement. Et ce fichage s'inscrit dans un contexte bien précis. Alors que des centres de migrants sont attaqués et que des mosquées sont régulièrement prises pour cible, la parole raciste est devenue passage à l'acte...

Mme Cyrielle Chatelain . C'est vrai !

Mme Sabrina Sebaihiallant jusqu'au meurtre islamophobe d'Aboubakar Cissé, assassiné dans une mosquée, ou aux meurtres racistes d'Hichem Miraoui et de Djamel Bendjaballah, simplement parce qu'ils étaient arabes.

Monsieur le ministre, la peur s'installe et il est à craindre que ce site facilite encore les passages à l'acte. Comment peut-on vivre en sécurité en France lorsqu'on est ciblé de la sorte ? Peut-on encore vivre en sécurité en France lorsqu'on est musulman, lorsqu'on est noir ou lorsqu'on est arabe ? L'extrême droite ne se contente plus d'attiser la haine de l'autre ; désormais, elle le fait au moyen d'une cartographie méthodique.

Monsieur le ministre, on ne sait malheureusement que trop bien où ont mené, dans notre histoire, l'antisémitisme, la xénophobie, le fichage de personnes, de leurs lieux de vie, de leurs lieux de culte, en raison de leur religion supposée ou réelle. Le fichage religieux ou ethnique n'a jamais été une statistique, mais toujours un choix politique. Quel sera le vôtre, avant qu'il ne soit trop tard ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS. – M. Inaki Echaniz applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Le site internet Mafrance.app, au sujet duquel vous m'avez alerté, se présente comme un état des lieux de la France au niveau local, autour de cinq thèmes : l'insécurité, l'immigration, l'islamisation, la défrancisation et le wokisme. Il se présente comme un site qui agrège des informations issues de statistiques et de données publiques, regroupées dans différents indices : « indice de

changement général », « d'insécurité », « d'immigration », « d'islamisation », « de changement culturel », « d'interventionnisme social ». Il est associé à un compte X, qui s'appelle « Où va ma France ? ».

Vous avez fait un signalement au titre de l'article 40 du code de procédure pénale. Sachez que ce site a également fait l'objet de cinquante et un signalements sur la plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recouplement et d'orientation des signalements (Pharos) depuis le début du mois de janvier. Le site Où va ma France ?, son prédecesseur, a fait l'objet de sept signalements, avant de disparaître en septembre 2025.

Mme Sabrina Sebaihi. Absolument !

M. Laurent Nuñez, ministre . À première vue, pour Pharos, ce site semblait dépourvu de tout contenu répréhensible sur le plan pénal. C'est la raison pour laquelle aucune action n'a été engagée. Il n'y avait pas non plus, sur le plan administratif, matière à engager le pouvoir coercitif de la plateforme afin de faire retirer ce contenu.

Comme je vous l'ai expliqué, nous poursuivons donc l'analyse de ce site sous l'angle de la haine en ligne. C'est une qualification difficile à établir, mais nous ne lâcherons pas l'affaire. Le directeur général de la police nationale, en lien très étroit avec moi, a saisi le parquet national de lutte contre la haine en ligne et ce dossier fait l'objet d'un examen attentif. Pour les raisons que vous avez exposées, comme ministre de l'intérieur, je ne lâcherai pas l'affaire.

Mme la présidente . La parole est à Mme Sabrina Sebaihi.

Mme Sabrina Sebaihi . Merci, monsieur le ministre. Vous l'aurez compris, nombre de nos concitoyens comptent sur vous pour fermer ce site. Il représente un réel danger, car des passages à l'acte sont à craindre. Nous comptons sur vous et nous sommes à votre disposition pour travailler ensemble, afin d'aller jusqu'à sa fermeture. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur plusieurs bancs du groupe SOC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sabrina Sebaihi](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (4^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1213

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 janvier 2026